

ASSEMBLÉE NATIONALE

20 octobre 2023

PLF POUR 2024 - (N° 1680)

Rejeté

AMENDEMENT

N ° II-CF1796

présenté par

M. Tavel, Mme Abomangoli, M. Alexandre, M. Amard, Mme Amiot, Mme Amrani, M. Arenas, Mme Autain, M. Bernalicis, M. Bex, M. Bilongo, M. Bompard, M. Boumertit, M. Boyard, M. Caron, M. Carrière, M. Chauche, Mme Chikirou, M. Clouet, M. Coquerel, M. Corbière, M. Coulomme, Mme Couturier, M. Davi, M. Delogu, Mme Dufour, Mme Erodi, Mme Etienne, M. Fernandes, Mme Ferrer, Mme Fiat, M. Gaillard, Mme Garrido, Mme Guetté, M. Guiraud, Mme Hignet, Mme Keke, M. Kerbrat, M. Lachaud, M. Laisney, M. Le Gall, Mme Leboucher, Mme Leduc, M. Legavre, Mme Legrain, Mme Lepvraud, M. Léaument, Mme Pascale Martin, Mme Élisabeth Martin, M. Martinet, M. Mathieu, M. Maudet, Mme Maximi, Mme Manon Meunier, M. Nilor, Mme Obono, Mme Oziol, Mme Panot, M. Pilato, M. Piquemal, M. Portes, M. Prud'homme, M. Quatennens, M. Ratenon, M. Rome, M. Ruffin, M. Saintoul, M. Sala, Mme Simonnet, Mme Soudais, Mme Stambach-Terreiro, Mme Taurinya, Mme Trouvé, M. Vannier et M. Walter

ARTICLE 35**ÉTAT B****Mission « Écologie, développement et mobilité durables »**

Modifier ainsi les autorisations d'engagement et les crédits de paiement :

(en euros)

Programmes	+	-
Infrastructures et services de transports	0	300 000 000
Affaires maritimes, pêche et aquaculture	0	0
Paysages, eau et biodiversité	300 000 000	0
Expertise, information géographique et météorologie	0	0
Prévention des risques	0	0
Énergie, climat et après-mines	0	0
Service public de l'énergie	0	0
Conduite et pilotage des politiques de l'écologie, du développement et de la mobilité durables	0	0
Fonds d'accélération de la transition écologique dans les territoires	0	0
TOTAUX	300 000 000	300 000 000
SOLDE	0	

EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet amendement vise à augmenter les crédits alloués aux agences de l'eau de 300 millions d'euros supplémentaires.

Le rapport de I4CE intitulé "Se donner les moyens de s'adapter aux conséquences du changement climatique en France : De combien parle-t-on ?" préconise une hausse des budgets des agences de l'eau à hauteur de 300 millions d'euros, pour "leur action en faveur du grand cycle de l'eau et de la biodiversité".

L'eau est un élément essentiel à toute vie sur Terre, elle-même composée à 70 % d'eau. C'est de ce commun vital que dépend notre survie quotidienne : trois jours sans eau et nous sommes morts. C'est aujourd'hui le défi numéro un de l'humanité.

D'ici 2030, la moitié de la population mondiale vivra dans des régions en manque d'eau. 30 % de la population européenne vivra dans des régions où l'eau sera rare toute l'année. En France, les fuites représentent 20 % de l'eau potabilisée et facturée aux usagers, soit l'équivalent de la consommation de 18 millions d'habitants. Les fuites d'eau participent donc au chiffre d'affaires des entreprises et des opérateurs. Malgré ces alertes, l'eau continue d'être gérée comme une marchandise, accaparée par les multinationales et faisant l'objet de spéculations toujours plus fortes. Le système tire même

profit de la catastrophe qu'il provoque. Ainsi, l'eau est déjà cotée en bourse en Californie et le prix de l'eau en bouteille croît à mesure que l'accès à la ressource est compromis.

Par cet amendement, il est proposé de ponctionner de 300 millions d'euros en AE et en CP de l'action 41 "Ferroviaire" du programme 203 "Infrastructures et services de transports" pour abonder l'action 07 "Gestion des milieux et biodiversité" du programme 113 "paysages, eau et biodiversité". Nous appelons le gouvernement à lever le gage et à ne pas diminuer les fonds nécessaires prévus pour le ferroviaire. Nous appelons le gouvernement à lever le gage.